Memmius est invité à s'élever jusqu'à un sens secret, une Vérité dont la révélation lui sera apportée s'il consent à entendre l'enseignement d'Épicure.

Si l'on admet que l'hymne à Vénus a été composé par Lucrèce dans les derniers mois de sa vie, alors que presque tout le poème était déjà achevé, et ajouté en tête de l'œuvre avant la mise en ordre définitive, il devient plus facile de comprendre pourquoi ce morceau, dans lequel le poète nous apparaît comme souverainement maître de son art, se rattache assez maladroitement aux vers qui le suivent. Il n'est peut-être pas nécessaire de supposer une lacune entre lui et le *quod superest* du v. 50. Tout au plus sommes-nous en présence d'une transition maladroite, trace d'inachèvement, comme il y en a tant dans le dernier livre du poème. Et ce prologue, déjà si émouvant par lui-même, le devient encore plus si l'on songe qu'il est probablement la dernière page écrite par Lucrèce et comme le testament véritable du philosophe et du poète.

Pierre GRIMAL.

---

## VIII

## MÉCÈNE ET PROPERCE

PAR R. LUCOT

Chargé d'enseignement à la Faculté des lettres de Toulouse

SOMMAIRE. — *Les élégies I, 2 et I, 22 témoignent du dessein de Properce de gagner la protection de Mécène. Cette protection obtenue, la rivalité d'Horace et de Properce a conduit ce dernier à se détacher de Mécène, ce que montre l'élégie IV, 2.*

C'est un fait reconnu que le premier livre des *Élégies, Cynthia monobiblos,* a attiré sur Properce l'attention de Mécène, séduit sans doute par une certaine affinité de goût et de style, et a ouvert au débutant le cercle où fréquentaient Virgile et Horace. Mais il semble bien que Properce ne s'est pas borné à attendre l'effet des beautés de sa poésie et qu'il a mis en œuvre, dans la composition du livre I de ses élégies, beaucoup d'ingéniosité pour obtenir la

faveur du noble Toscan. On conçoit aisément qu'un jeune poète, qui paraît avoir eu une assez nette conscience de sa valeur, ait songé à trouver lui aussi auprès de Mécène la protection qui avait été si efficace pour Virgile et surtout pour Horace. Et, de fait, en deux endroits du livre I, cet appel à Mécène se laisse saisir.

A la première élégie, relative au temps « *quo Cynthia Propertio nondum propitia erat* » (Enk, *Sex. Prop., liber I, pars prior*, p. 13), font suite deux admirables pièces où Properce vante la beauté de sa maîtresse, l'engageant dans l'une à moins de coquetterie (2), dans l'autre peignant son ravissement devant Cynthie endormie (3). A première vue, rien ne semble imposer que la pièce 2 précède la pièce 3, et l'ordre inverse paraîtrait tout aussi naturel. Mais l'ordre adopté par Properce s'explique à regarder de plus près le début de la pièce 2 :

*Quid iuuat ornato procedere, uita, capillo*
*et tenues Coa ueste mouere sinus,*
*Aut quid Orontea crines perfundere murra,*
*teque peregrinis uendere muneribus,*
*Naturaeque decus mercato perdere cultu,*
*nec sinere in propriis membra nitere bonis?*

Si, en effet, le thème général de la pièce peut provenir de la comédie grecque (cf. Enk, *op. cit., pars altera*, p. 21), il est surtout intéressant de noter que ce début rappelle de très près le fragment *In Octauiam* que nous avons conservé de Mécène : « *pexisti capillum naturae muneribus gratum* [1] ».

Mécène avait écrit un éloge d'Octavie [2], et vraisemblablement à l'époque où la sœur d'Octave tenait dans la politique de son frère un rôle capital, puisqu'il l'avait mariée, en 40, à Marc-Antoine pour être l'instrument et le gage d'une réconciliation, jusqu'au jour où, en 32, elle fut répudiée par Antoine. Telle que nous la montre le buste qui est au Louvre, elle apparaît distinguée et fine, coiffée avec une simplicité élégante qu'a notée M. J. Bayet [3], *simplex munditiis*, comme aurait dit Horace (*Odes*, I, 5, 5). Élégance et simplicité qui ne pouvaient pas ne pas frapper l'élégant, le raffiné Mécène et dont nous trouvons l'éloge dans le fragment conservé par Priscien. En dépit de l'absence du contexte, le sens est,

1. Priscien, *G. L. K.*, 2, p. 536.
2. Cf. H. Bardon, *R. É. L.*, XXVII, p. 167.
3. J. Bayet, *Littérature latine*, p. 289.

très problablement : « Tu as peigné, tu t'es contentée de peigner tes cheveux dont les présents de Nature font toute la beauté. » Adressé à la sœur du prince par l'ami du prince, ce compliment devait être apprécié et célèbre dans les milieux lettrés.

Or, nous voyons Properce s'en inspirer pour donner à la trop coquette Cynthia une leçon de simplicité. Le thème se trouve par là inversé, puisque la recherche de Cynthie est l'opposé de la simplicité d'Octavie :

*Quid iuuat* ORNATO *procedere, uita,* CAPILLO.

Mais, dès ce premier vers, l'allusion est suggérée au lecteur. Et bientôt elle se voit confirmée par la reprise des autres mots de Mécène : *naturae muneribus.* Si Properce les a appliqués non plus à la seule chevelure de sa maîtresse, mais à l'ensemble de sa parure, et, s'il les a dissociés par la syntaxe, il a pris soin de les maintenir unis par le voisinage :

*teque peregrinis uendere* MVNERIBVS
NATVRAEQVE *decus mercato perdere cultu.*

Ainsi, dans les mots où se condensait l'idée centrale du thème, se marquait, avec une netteté qui n'excluait pas la discrétion, un hommage habile à Mécène écrivain. Et c'est parce qu'elle s'ornait de cet hommage que la pièce 2 ouvre le cycle des amours de Properce et de Cynthie. Par-dessus Tullus, dédicataire du livre, c'est Mécène que, dès le début, Properce veut toucher.

Symétriquement, le livre se clôt sur un appel à Mécène. La dernière pièce, l'élégie 22, longue de dix vers, est, selon l'usage des poètes antiques, comme la signature de l'auteur :

*Qualis et unde genus, qui sint mihi, Tulle, Penates,*
*quaeris pro nostra semper amicitia.*
*Si Perusina tibi patriae sunt nota sepulcra,*
*Italiae duris funera temporibus,*
*Cum Romana suos egit discordia ciuis,*
*(sic mihi praecipue, puluis Etrusca, dolor,*
*Tu proiecta mei perpessa es membra propinqui,*
*tu nullo miseri contegis ossa solo),*
*Proxima supposito contingens Vmbria campo*
*me genuit terris fertilis uberibus.*

A la vérité, ce que Tullus veut savoir et ce que Properce donne en réponse, c'est seulement le nom de sa patrie : *Vmbria.* Or, il est

remarquable que la partie centrale de cette courte pièce (v. 3-9) est consacrée à rappeler deux choses : d'abord l'horreur du siège de Pérouse, dont Properce souligne que son Ombrie natale est tout proche (v. 9 : *proxima*) ; ensuite que la guerre de Pérouse lui a apporté un deuil cruel par la perte d'un parent (v. 7 : *propinqui*) dont le corps est demeuré sans sépulture sur la terre étrusque. Par là, la pièce est étroitement liée à l'élégie 21, longue elle aussi seulement de dix vers. Cette élégie 21 est toute pathétique : ce sont les paroles d'un mourant, Gallus, le parent de Properce, qui, combattant au siège de Pérouse avec L. Antonius, n'a échappé aux soldats d'Octave que pour tomber sous les coups d'assassins inconnus (21, 7-10) :

*Gallum per medios ereptum Caesaris ensis*
*effugere ignotas non potuisse manus ;*
*Et quaecumque super dispersa inuenerit*[1] *ossa*
*montibus Etruscis, haec sciat esse mea.*

Les deux pièces forment ainsi un tout, la première étant destinée à éclairer les vers 3-9 de la seconde et à en préparer le pathétique.

Dès lors apparaît le sens de l'ensemble et se révèle le dessein de Properce. Il ne peut être négligé que dans ces vingt vers l'Étrurie est mentionnée avec insistance : l'adjectif *Etruscus* s'y lit trois fois (21, 2-10 ; 22, 6) ; or Properce n'en use qu'en deux autres passages (II, 1, 29 ; III, 9, 1)[2], et pour s'adresser à Mécène ; on peut donc penser avec vraisemblance qu'ici encore la répétition, en des vers si voisins, du mot *Etruscus* constitue un appel à l'Étrusque Mécène, une *captatio beneuolentiae*. Ce que le poète, en effet, marque avec netteté, c'est que sa patrie ombrienne — Assise (IV, 1, 125) — touche à l'étrusque Pérouse, qu'un Ombrien comme lui et un Étrusque de Pérouse sont tout proches voisins. Et Pérouse elle-même n'est guère éloignée — une soixantaine de kilomètres à vol d'oiseau — d'Arretium, berceau des Cilnii et de Mécène[3]. Ces liens de voisinage ne sont invoqués que pour introduire un appel à la faveur de Mécène, appel qui, pour ne pouvoir s'exprimer aussi clairement, constitue cependant tout le dessein de Properce. Le pathétique de la pièce 21 et des vers 6-8 de la pièce 22 veut émou-

1. *Scil.* : « soror ». Cf. v. 6.
2. Il faut négliger II, 13, 1, où le texte des manuscrits est inacceptable.
3. Liu. X, 3 : « Arretinorum... ubi Cilnium genus praepotens... » Macr., *Sat.*, II, 4, 12 : « lasar Arretinorum » (lettre d'Auguste à Mécène).

voir la pitié du tout-puissant Étrusque, dont Sénèque lui-même, qui haïssait sa mémoire, n'a pu nier l'humanité[1]. Car c'est sur les collines d'Étrurie que le corps de Gallus est demeuré, privé de sépulture ; la terre d'Étrurie a été funeste à Gallus, mais, en se refusant à accueillir en son sein le corps du malheureux[2], elle a été cruelle à Properce, plus qu'à personne : *mihi praecipue, puluis Etrusca, dolor.* Et qui mieux que l'Étrusque Mécène peut lui apporter la consolation, et la réparation de quelque bonté, d'un peu de protection et de faveur? Il faut reconnaître que l'appel de Properce est à la fois finement et habilement tourné.

Et si l'on s'étonnait qu'il n'ait pas craint de mécontenter le ministre d'Octave en avouant que Gallus avait porté les armes pour L. Antonius, il conviendrait de rappeler que, au moment où il écrit, la guerre de Pérouse est passée depuis déjà une dizaine d'années et que Gallus n'était pas de ces grands personnages à qui la haine s'attache même après leur mort ; surtout, que Mécène est l'homme de l'apaisement et qu'il l'a déjà montré en accueillant tel ancien adversaire du régime, comme cet Horace qui, officier de Brutus à Philippes, tient aujourd'hui le premier rang dans l'amitié de Mécène et lui doit sa fortune et son repos.

C'est ainsi que la pièce 22 fait écho à la pièce 2, que le livre s'ouvre par un hommage à Mécène et se termine par un appel à sa faveur, révélant par là que Properce a très délibérément recherché la protection du chevalier étrusque.

Dès la première pièce du livre II, nous voyons qu'il l'a obtenue et que Mécène estime assez son talent pour l'engager à la poésie nationale, comme le montrera encore la pièce 9 du livre III. Mais il est évident aussi, à lire ces deux élégies adressées à Mécène, que n'est jamais née entre les deux hommes une amitié comme celle qui a uni Mécène à Horace. Nous avons deux fragments poétiques de Mécène où cette amitié s'exprime avec chaleur :

*Ni te uisceribus meis, Horati,*
*plus iam diligo...*

et encore :

*Lucentes, mea uita, nec smaragdos*
*beryllos mihi, Flacce, nec nitentes...*

1. Sen., *ad Lucil.* 114, 7.
2. Cf. pour l'idée : III, 7, 26 : « Paetum *sponte tua*, uilis harena, tegas. »

Enfin, Suétone nous a conservé cette ultime recommandation à Auguste : « *Horati Flacci, ut mei, esto memor* » (*Vita Horati*, 4). De son côté, Horace, le fils de l'affranchi de Venouse, use d'un ton semblable avec le grand seigneur ; ses vers l'attestent amplement et il suffit de citer (*Odes*, II, 17, 5-6) :

*A ! te meae si partem animae rapit*
*Maturior uis, qui moror altera?*

Tandis que Properce ne s'adresse à son protecteur qu'en protégé, qui va parfois jusqu'à une adulation dont Horace s'est toujours gardé (p. ex. III, 9, 23-34), et qui sait conserver en toute occasion la distance convenable, ainsi : III, 9, 57-60 :

*Mollia tu coeptae fautor cape lora iuuentae*
*dexteraque immissis da mihi signa rotis.*
*Hoc mihi, Maecenas, laudis concedis et a te est*
*quod ferar in partis ipse fuisse tuas.*

C'est là le ton le plus familier dont Properce ait usé avec Mécène, et l'on conçoit comme, avec le tempérament que révèle son œuvre, il a dû souffrir de la différence que leur commun protecteur mettait entre Horace et lui. M. Salvatore d'Elia, qui a donné des rapports d'Horace et de Properce une étude exhaustive et originale, s'exprime ainsi : « Ce qui lui importe, c'est de pouvoir se sentir apprécié de Mécène, de pouvoir vivre dans son orbite. Un poète ombrageux et constitutionnellement jaloux comme était Properce, avec toute l'ambition qui couvait dans son cœur..., devait nécessairement voir un obstacle dans cet Apulien fils de la plèbe... qui était monté si haut qu'il pouvait parler au puissant Mécène comme à un frère[1]. » Là réside peut-être le premier motif de la froideur qui régnait entre les deux poètes, par ailleurs opposés de tempérament et de goût, et de l'animosité qui a poussé Properce à rivaliser, sur tous les plans, avec Horace. Qu'il nous suffise, sur ce point, de renvoyer à l'étude de M. d'Elia.

Mais il apparaît que la rivalité de Properce et d'Horace a fini par altérer les rapports de Properce et de Mécène. Outre que l'âge les séparait fortement, Properce étant plus jeune de quinze à vingt ans, il y avait entre le grand seigneur épicurien, divers et ondoyant,

1. Salvatore d'Elia, *Properzio e Orazio* : Annali della Facoltà di Lettere di Napoli, II, 1952, p. 68.

désinvolte, sans conformisme ni ambition, à qui il suffisait d'être lui-même, éperdument attaché à la vie, torturé par l'idée de la mort, et le poète inquiet et ambitieux, ombrageux et violent, pour qui amour était jalousie, hanté d'aspirations d'outre-tombe, une diversité de tendances qui a dû empêcher la communion des cœurs. Il est vraisemblable que la fidélité que Mécène, jusqu'à sa mort, a montrée à Horace a exaspéré en Properce cet antagonisme constitutionnel et l'a finalement détaché d'un protecteur auprès duquel il n'avait pu supplanter un rival envié et sans doute haï, jusqu'au jour où il a uni dans une même animosité les deux hommes dont il n'avait pas réussi à dissocier l'amitié. C'est ce que montrent les deux premières pièces du livre IV.

M. d'Elia a suggéré (p. 70) que, probablement, la conception des « Élégies romaines » procédait du désir d'opposer une ample œuvre lyrique d'inspiration civique aux « Odes romaines » d'Horace ; et il a noté (p. 71) que dans le personnage de l'astrologue Horos, qui anime la deuxième partie de l'élégie I, un certain nombre de traits indiquent que Properce nous offre un portrait satirique d'Horace, dont le nom semble bien d'ailleurs suggéré par le nom même d'Horos. Et nous verrons que l'élégie II renferme aussi une allusion cruelle à l'expérience guerrière du poète des Odes. Mais Mécène non plus n'est pas épargné par cette verve satirique, dont, au contraire, la qualité de la victime semble accroître la puissance incisive et la virulence. L'élégie IV, 2, consacrée au dieu étrusque Vertumne en tant que dieu du changement, contient, nous l'avons montré dans un travail antérieur (*Vertumne et Mécène* : *Pallas*, I, 1953, p. 66-80), du vers 21 au vers 46, un portrait de Mécène, peint sous les traits de Vertumne. Une suite de tableaux contrastés, rapides, précis de trait et pleins de mouvement, illustrent toutes les métamorphoses du dieu : il est homme et il est femme, citadin et rural, guerrier et pacifique ; il s'enivre, mais il est sobre ; il peut être Apollon aussi bien que Bacchus ; il chasse la plume comme le poil ; il conduit les chars et pratique aussi l'art du *desultor* ; pêcheur, il fait sa proie des poissons, colporteur, en longue tunique lâche, des clients ; il est pâtre, jardinier, maraîcher. Certains de ces aspects répondent à ce que nous savons du dieu de Volsinies, mais dans la plupart nous retrouvons bien mieux ce que nous ont appris de Mécène les témoignages antiques, entre autres les attaques furieuses de Sénèque et l'apologie de l'auteur inconnu des *Elegiae in Maecenatem*. La verve

comique du détail le dispute à l'humour de l'ensemble et le portrait est souvent poussé à la caricature.

Que Properce se soit livré à cette charge, qu'il ait cru pouvoir aller aussi loin dans la raillerie sans craindre de blesser le grand seigneur et de perdre sa protection, nous l'avions d'abord expliqué par le comportement même de Mécène, par sa désinvolture à ne point dissimuler, souvent à étaler ce qui en lui devait choquer ses contemporains. La désinvolture du portrait nous semblait répondre (cf. p. 77-78) à celle du modèle. Maintenant, à regarder de plus près, il nous apparaît que la raillerie de Properce était venimeuse, qu'il a voulu blesser Mécène. Il faut en trouver une première indication dans le fait que des traits qu'il souligne, mollesse efféminée, tuniques lâches, abus du vin, étalage provocant, reparaissent sous la plume haineuse de Sénèque : la présomption est forte que, pour des motifs certes différents, une même tendance ait animé les deux auteurs. Et, de fait, une malice concertée, délibérément hardie, à laquelle la luxuriance du style oral et la parodie de Virgile (*Georg.*, IV, 122) donnaient toute sa force, se fait jour dans l'évocation grotesque de la silhouette de Mécène : IV, 2, 43-44 :

*Caeruleus cucumis tumidoque cucurbita uentre*
*me notat et iunco brassica uincta leui.*

Cela va plus loin qu'une raillerie amicale et comporte trop d'esprit pour ne pas blesser. Mais voici où éclate la rancœur d'un courtisan débouté de ses espoirs : IV, 2, 35-36 :

*Est etiam aurigae species Vertumnus et eius*
*traicit alterno qui leue pondus equo.*

Rien sans doute, ni dans le symbolisme religieux de Vertumne ni dans la vie de Mécène, n'imposait de faire de l'un ou de l'autre un *desultor*, et si la fantaisie de Properce a pu se plaire à qualifier ici de *leue pondus* celui qu'il dit ailleurs *tumido cucurbita uentre*, la comparaison du *desultor* procède surtout, très probablement, d'une intention maligne. Depuis 23, depuis la conjuration de Terentius Varro Murena, Mécène est en disgrâce pour avoir paru montrer plus d'amitié pour son beau-frère coupable que de fidélité à Auguste [1]. Et c'est par une allusion perfide au rôle de Mécène dans ces événements que Properce le présente sous l'aspect inattendu

1. Cf. Suet., *Aug.*, 66,6 (Ailloud) ; Dio Cass., 54, 3 ; Tac., *An.*, III, 30, 7.

d'un de ces cavaliers voltigeurs dont l'art était un symbole d'inconstance, tout comme Messala avait surnommé Q. Dellius, qui avait suivi tous les partis, *desultor bellorum ciuilium*. Attaque dont aucune donnée ne permet de mesurer la hardiesse. On peut toutefois penser que Mécène, dans son mépris, tant de fois manifesté, du jugement d'autrui, n'était pas homme à s'émouvoir des attaques d'un poète pour en tirer vengeance[1]. D'ailleurs, Properce avait pris ses précautions : le travestissement de Mécène en Vertumne lui procurait une sorte d'alibi, et il est vraisemblable que l'adhésion aux idées d'Auguste, l'exaltation de son œuvre dont témoigne le livre IV, devait lui assurer, ou au moins lui faire espérer, la protection du prince contre le courroux éventuel du ministre en disgrâce. Il reste que, vers l'année 15, l'attitude de Properce, où l'ingratitude le dispute à l'inélégance, nous avertit d'une brouille, d'un *discidium* entre le poète et le grand seigneur dont il avait mis tant d'ingéniosité à quêter la faveur.

S'il est impossible de savoir à quelle occasion cette brouille est survenue, le texte montre qu'elle avait son origine dans la rivalité de Properce et d'Horace. Vers la fin de l'élégie IV, 2, en effet, après que Vertumne a rappelé qu'il est venu à Rome avec les guerriers étrusques qui ont aidé Romulus à repousser les Sabins de Tatius, se lisent ces deux vers (IV, 2, 53-54) :

*Vidi ego labentis acies et tela caduca*
*atque hostis turpi terga dedisse fugae.*

La présence de ce passage non plus n'avait rien de nécessaire, et nous avons montré ailleurs (*Pallas*, II, 1954, p. 101) qu'il fait écho aux vers célèbres où Horace (*Od.* II, 7, 9-10) rappelle sa piteuse aventure de Philippes et qu'il contient une cruelle raillerie : Horace, devenu par la libéralité de Mécène habitant de la Sabine, est présenté comme un Sabin de Tatius qui fuit devant l'Étrusque, comme à Philippes Horace, soldat de Brutus, a fui devant Mécène, soldat d'Octave. La satire de Properce enveloppe ses deux ennemis dans le même filet.

Ainsi l'élégie de Vertumne révèle que Properce, après avoir envié et haï Horace, en est venu à haïr aussi Mécène, qui lui préférait Horace. Sa verve y apparaît incisive, ses dons de satirique émi-

1. Peut-être le soin de cette vengeance a-t-il été assumé par le poète des *Elegiae in Maecenatem*, dans la première de ces pièces.

nents. Mais dans l'itinéraire qui l'a conduit des ingénieuses flatteries de ses débuts et de l'adulation courtisane du livre III à l'ingrate perfidie de sa dernière œuvre, se manifeste un cœur nourri d'ambition, agité d'humeur ombrageuse, et surtout un manque de noblesse qui le montre moralement inférieur à Horace, et sans doute aussi à Mécène, comme un représentant exemplaire de la « race irritable des poètes ».

R. Lucot.

---

## IX

## LA PORTE D'IVOIRE

(Virgile, *Énéide*, VI, 898)

par Louis-Francis Rolland

Professeur au lycée Jacques-Decour

Sommaire. — *Un examen interne du passage de Virgile conduit à rejeter trois groupes d'explications proposées, dont l'une se réfère à Servius, qui fait état d'un rapprochement avec Homère ; Virgile utilise le mythe conformément aux nécessités de son récit et aux idées de ses contemporains : la porte de corne est celle des mânes et des ombres réelles, la porte d'ivoire celle des phantasmes ; c'est celle-ci que doit emprunter Énée pour passer inaperçu.*

Énée arrive au terme du voyage qui l'a mené dans le monde d'en bas. Après avoir traversé les Champs-Élysées, il a rencontré son père Anchise, non loin du Léthé, en train de regarder les ombres qui doivent retourner sur terre pour y être réincarnées. Anchise répond aux questions du héros et lui explique quel est le sort des âmes, les purifications auxquelles elles sont soumises pendant mille ans avant de « commencer à vouloir rentrer dans des corps ». Puis parmi ces âmes il lui montre celles qui illustreront l'histoire de l'Italie et de Rome, jusqu'à Marcellus. En parlant, le père et le fils, accompagnés de la Sibylle, ont parcouru la vaste plaine ; cependant Anchise enflamme dans le cœur du héros l'amour de sa gloire future et lui parle des guerres qu'il aura bientôt à soutenir.